

## Les Bauges postulent au label de l'Unesco



Outils



Géologie, pédagogie, géo tourisme, science, culture et patrimoine... le label Géoparc de l'Unesco valorise le potentiel du territoire, ici le Parc des Bauges. Le DL/Greg YETCHMENIZA



1 / 3

Le Parc naturel régional du massif des Bauges, présidé par André Guerraz, a déposé son dossier auprès de l'Unesco pour l'obtention du label Géoparc. Durant plusieurs mois, la commission eau et géologie du parc, présidée par Marcel Verney, et le bureau d'étude Calcère des Bauges ont travaillé pour élaborer le dossier.

Le parc n'a en effet pas moins de 59 géosites à faire valoir. Et de nombreux projets sont en route afin de permettre au grand public de se familiariser avec cet aspect de la richesse territoriale.

Les conditions à remplir sont très strictes, mais cela permet de faire du territoire labellisé une vraie destination touristique, d'autant que la vulgarisation de la géologie en Bauges est un outil de découverte du territoire atypique, original, et qui répond à une demande. Les Bauges font valoir ses 59 géosites

Tags

Haute Savoie

◦ Anancy

Environnement

Outils



Selon le président du parc, « nous avons une situation exceptionnelle, un massif qui est une véritable forteresse naturelle parfaite et homogène aux pieds de laquelle se trouvent deux des plus grands lacs naturels (Annecy- Lac du Bourget). C'est aussi un immense château d'eau qui alimente ces lacs à plus de 80 % . »

Notez cet article



Le potentiel de découvertes souterraines est énorme. Alors qu'en moyenne chaque année 10 km de galeries supplémentaires sont répertoriées. Avec 180 km de galeries cartographiées aujourd'hui « nous pensons que nous n'en sommes pas à la moitié de ce qu'il reste à découvrir avec toutes les promesses de salles et de galeries fossiles que l'on peut espérer. »

« C'est un label élitiste », convient le président. Pour qui il ne fait aucun doute que le massif des Bauges possède toutes les qualités requises pour l'obtention de ce label. « La Maison thématique de l'eau et du karst qui doit voir le jour prochainement s'inscrit totalement dans cette démarche. » Si le dossier est jugé recevable, des experts de l'Unesco viendront en Bauges pour évaluer les atouts du territoire. Une réponse est envisageable entre juin et octobre 2011.

par la rédaction du DL le 04/01/2011 à 05:00

Vu 378 fois

**Vos commentaires**